

Séance du 12 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le douze avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Montardon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de M. Stéphane BONNASSIOLLE, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		Nombre de suffrages exprimés
En exercice	Présents	
19	11	19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

S. BONNASSIOLLE, C. HIALÉ-GUILHAMOU, T. GADOU, N. DRAESCHER, F. GOMMY, A. POUBLAN, V. BERGES, T. BEUGNIES, M.H. BEAUSSIER, H. IRIGOIN-BERNADET, F. FERNANDES

Procurations(s) :

C. BOISSIERE (procurator à A. POUBLAN), S. BAUDY (procurator à T. GADOU), F. SUBIAS (procurator à F. GOMMY), S. DAUBE (procurator à H. IRIGOIN-BERNADET), S. PIZEL (procurator à N. DRAESHER), F. COUDURE (procurator à T. BEUGNIES), M. TIRCAZES (procurator à C. HIALÉ-GUILHAMOU), J. POUBLAN (procurator à M.H. BEAUSSIER à 20H15)

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
07 avril 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
_ / _ / _

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

<u>21/04/2023</u>
et publication du
<u>21/04/2023</u>

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Stéphane BONNASSIOLLE, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 1 118 615,64

Recettes : 1 138 315,64

Fonctionnement

Dépenses : 2 151 408,71

Recettes : 2 151 408,71

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>		
Dépenses :	1 138 315,64	(dont 19 700,00 de RAR)
Recettes :	1 138 315,64	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	2 151 408,71	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	2 151 408,71	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à MONTARDON

Le Maire, BONNASSIOLLE Stéphane

Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le

ID : 064-216403998-20230421-2023_19-DE

S²LO

